

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 11*

Séance du 30 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit

Et le trente novembre à 20 heures 30

Date de la convocation : 23/11/2018

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Elodie ALINAT, Laurent BERNAT, Adeline BOUDOU-THERON, Philippe DOMENGE, Vivien GUIRAUD, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Jean-François ROUSSET,

Absent(s) (es) excusé(s) (es): Patrick CADENET, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Sandrine FAVRE et Naudy ROUX

Secrétaire de séance : Elodie ALINAT

Objet de la délibération n°33-2018

Adoption du règlement des cimetières

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de règlement des cimetières.

Il s'applique aux trois cimetières communaux :

- le cimetière de Montlaur
- le cimetière de Briols
- le cimetière de Verrières

Et il définit l'ensemble des règles qui permettent une utilisation paisible des lieux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **DECIDE D'APPROUVER** le règlement municipal des cimetières tel qu'il est annexé à la présente délibération et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du dossier.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

